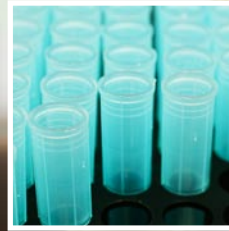
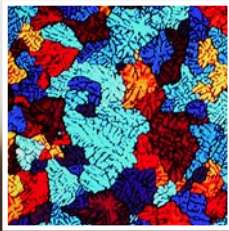
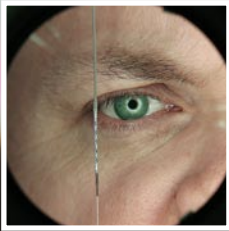
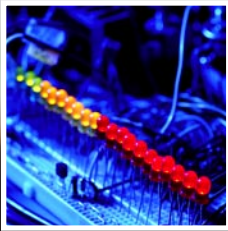


Le principal organisme scientifique,
technologique et d'innovation du
Canada cherche des partenaires.
Son horizon : le monde entier.

Conseil national de recherches Canada



Conseil national
de recherches Canada

National Research
Council Canada

Canada

Le Conseil national de recherches du Canada

Partenaires recherchés : théoriciens, entrepreneurs, gestionnaires de la propriété intellectuelle et experts en commercialisation



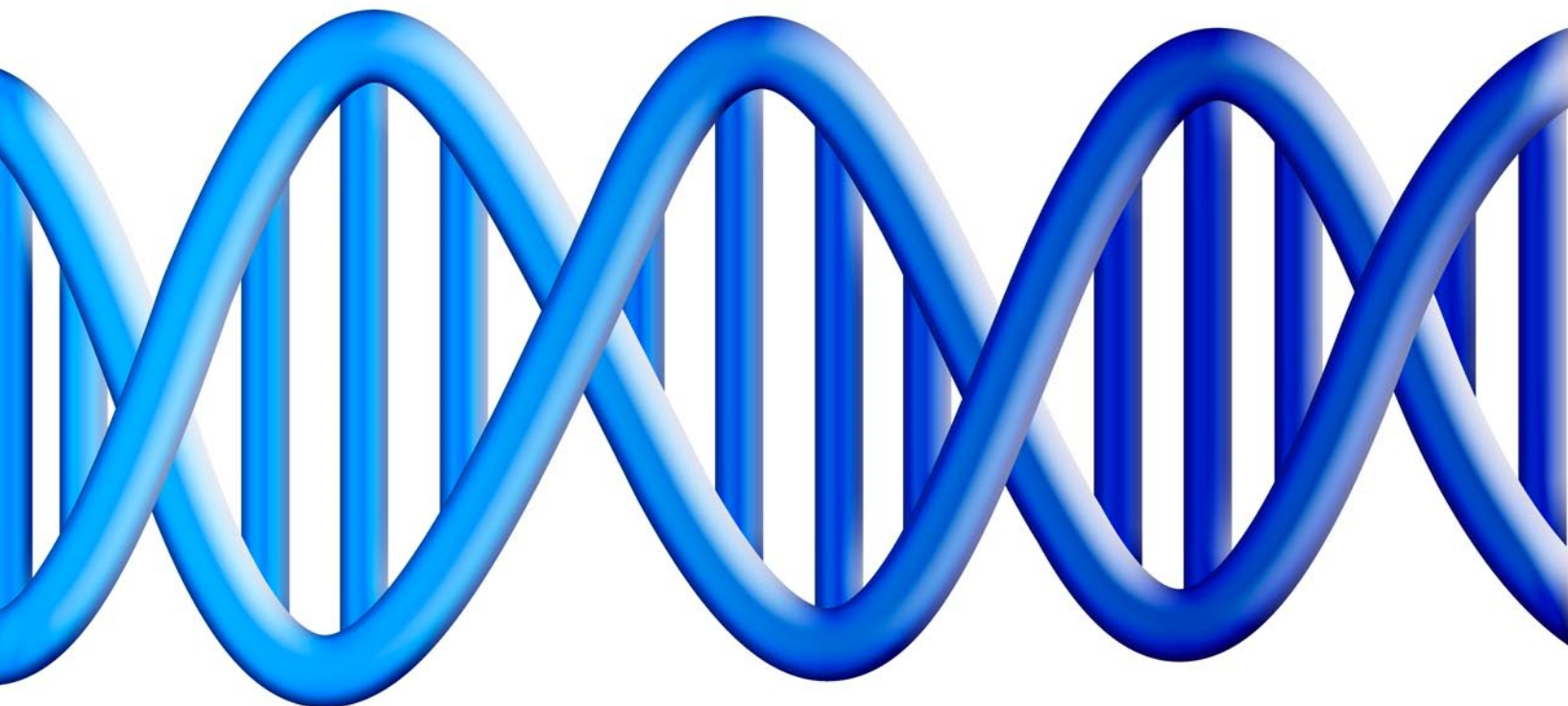
Le CNRC est le principal organisme voué à la recherche scientifique et technologique et à l'innovation du Canada. Il innove, il intègre, il nous aide à progresser plus rapidement.

Les percées scientifiques et technologiques du CNRC sont l'œuvre d'esprits créateurs. Cependant, elles dérivent aussi des ponts créés entre ces esprits créateurs, activité dans laquelle excelle le CNRC.

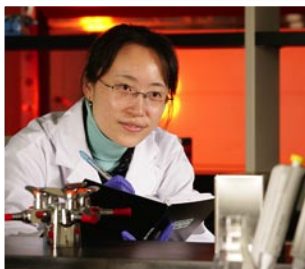
L'incontestable efficacité du CNRC comme acteur de calibre mondial en recherche et en développement n'est que la facette la plus évidente de son rôle de catalyseur de l'innovation nationale et internationale. En effet, le CNRC sait mettre les innovateurs en contact les uns avec les autres et ce, tant au Canada qu'à l'étranger. Il en résulte des collaborations fructueuses qui aboutissent plus rapidement à des percées scientifiques plus nombreuses, et en accélèrent la commercialisation.

Le CNRC sert aussi d'interface entre les innovateurs et les institutions et intérêts commerciaux grâce à des outils qui transposent l'innovation en occasions d'affaires et en succès commerciaux.

Scientifiques, ingénieurs et entrepreneurs du Canada ou d'ailleurs, vous pouvez compter sur le CNRC, l'une des meilleures organisations nationales de recherche et d'innovation au monde. Entrez dans notre réseau.



Recherche et commercialisation : la combinaison gagnante



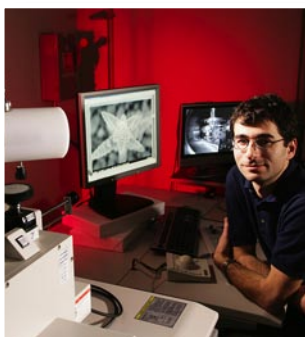
Le CNRC possède le talent, le savoir-faire et la détermination pour faire avancer la collectivité scientifique et technologique à l'échelle nationale autant qu'internationale.

Témoignage de son intérêt pour l'innovation, le gouvernement canadien verse chaque année 700 millions de dollars au CNRC. Les scientifiques, ingénieurs, techniciens, conseillers et gestionnaires du CNRC voient beaucoup plus loin que leur laboratoire. Ils proposent à des partenaires ambitieux de formidables occasions de collaboration scientifique, technique et commerciale.



Le CNRC dispose d'installations de recherche de calibre mondial ainsi que de réseaux de soutien à l'information, à la technologie et à l'innovation implantés dans des endroits stratégiques partout au pays. Ses activités couvrent un large éventail de domaines plus intéressants les uns que les autres : la biotechnologie, les technologies de l'information, l'aérospatiale, la construction, les nanotechnologies, la photonique, l'astronomie, les piles à combustible, le génie océanique, les sciences des matériaux et bien d'autres.

Grâce au CNRC, les scientifiques et les techniciens de haut niveau forgent des liens avec les esprits les plus brillants et ont l'occasion de collaborer avec eux à des projets qui feront la différence pour l'humanité. Le Conseil et ses employés prennent les résultats de recherches remarquables pour en faire des réussites commerciales par le biais d'accords de licence et d'entreprises dérivées.



Le CNRC, ouvert au partenariat

Il n'est pas nécessaire de travailler au CNRC pour profiter de ses services. Pour nombre d'institutions de recherche, d'universités et d'entreprises étrangères, le CNRC s'est révélé un partenaire des plus efficaces. Grâce à une soixantaine d'accords en bonne et due forme conclus avec 22 pays et à des centaines d'alliances informelles, le CNRC est partie prenante à des collaborations et à des partenariats de recherche internationale.

Plusieurs villes canadiennes ont concentré leur énergie dans le développement de grappes technologiques axées sur des compétences scientifiques et techniques très pointues. En mettant à contribution la gamme de ses ressources en R-D et en innovation, le CNRC s'est avéré un précieux partenaire dans l'essor de ces grappes.

Les entreprises établies au Canada sont assurées de trouver auprès du CNRC des conseils en technologie et en veille concurrentielle, un soutien à la recherche industrielle, ainsi qu'un accès aux réseaux nationaux et internationaux grâce à son Programme d'aide à la recherche industrielle et à son Institut canadien de l'information scientifique et technique.



« ...le programme [de collaboration avec le CNRC] a permis à chacun de profiter d'installations uniques en leur genre qui ne lui auraient pas été accessibles autrement et de mettre en contact un grand nombre de jeunes scientifiques avec des chercheurs éminents qui sont des sommités internationales dans leur domaine. »

Lloyd Anderson
Directeur, British Council of Science, 2003

Conseil national de recherches Canada

Le savoir, notre fonds de commerce

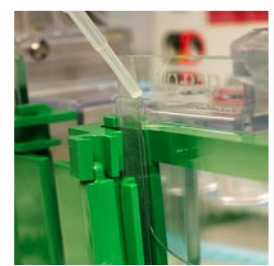
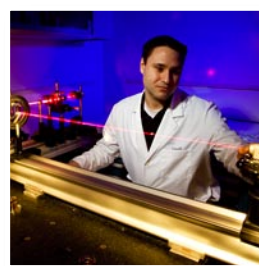
L'intelligence et le savoir-faire demeurent nos ressources principales. Avec le temps, le CNRC est devenu un levier commercial très puissant, mais ce sont ses compétences en recherche, reconnues de longue date, ses travaux dans le domaine des normes scientifiques et ses publications techniques et scientifiques de grande qualité qui ont contribué à asseoir l'excellente réputation dont il jouit à l'échelle internationale.

Les collaborations auxquelles concourt le CNRC ne visent pas qu'à servir les intérêts nationaux du Canada. Ils servent également ceux de la communauté scientifique et technologique mondiale. Au fil de ses 90 années d'existence, le CNRC a acquis une renommée internationale dans la recherche de pointe et l'innovation.

Aucune autre organisation canadienne ne peut se targuer d'avoir remporté un prix Nobel en science, reçu un Oscar de l'industrie du cinéma et aidé les espoirs canadiens à décrocher une médaille d'or aux Jeux Olympiques.

« Vous avez toute notre gratitude. Grâce à vos efforts, à votre enthousiasme et à votre expérience, l'équipe canadienne de skeleton s'est surpassée aux Jeux Olympiques. Nos athlètes ont pris le départ, confiants de l'avantage qu'ils avaient sur leurs adversaires. »

Teresa Schlachter
Équipe canadienne de skeleton (bobsleigh)



Nos trois champs d'action : la recherche, la collaboration et l'information

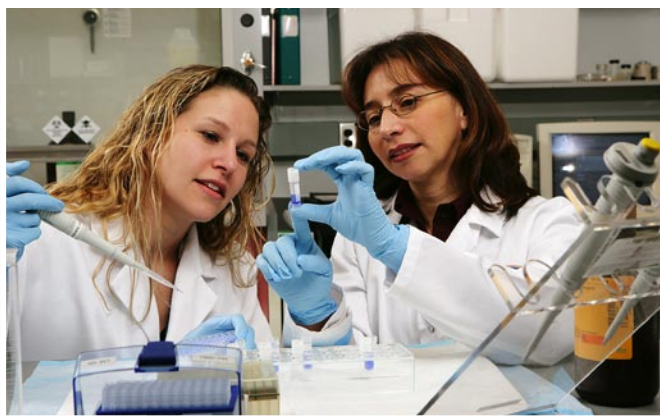
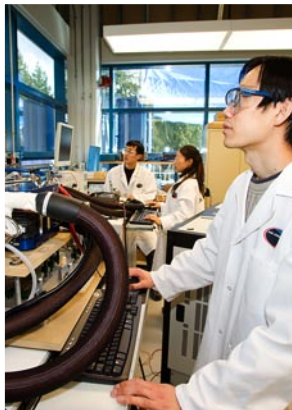
La réputation d'excellence du CNRC repose sur deux axiomes : penser et agir. Nous sommes effectivement passés maîtres dans l'art de faire le pont entre les théoriciens et les gens d'action du monde entier. Nous recueillons aussi l'information de partout. Le CNRC est devenu une puissance inégalée dans le domaine de l'information, car il possède l'un des fonds de documentation scientifique, technologique et médicale les plus complets du monde entier. Les Presses scientifiques du CNRC publient 16 revues spécialisées en plus de monographies et d'actes de colloques.

Convertir la science en actif commercial

En cédant sous licence les technologies qu'il met au point, le CNRC aide les entreprises à percer de nouveaux marchés prometteurs.

Depuis 1995, le CNRC a donné naissance à plus de 60 entreprises dérivées, ce qui représente 375 millions de dollars en investissements privés. L'une des plus récentes, Novadaq Technologies, a récemment vu sa technologie d'imagerie médicale sanctionnée par la *Food and Drug Administration* américaine.

Au fil des ans, le CNRC a noué relation avec des milliers d'entreprises au pays et à l'étranger. En 2004-2005, près de 1 400 clients ont pu ainsi profiter de ses services de soutien à la R-D selon le principe de l'utilisateur payeur.



Soutien aux PME

Les conseillers du Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC proposent un large éventail de services d'avis techniques et de soutien à l'innovation aux PME en croissance établies au Canada.

Le CNRC est présent dans une centaine d'agglomérations canadiennes par le truchement d'un vaste réseau comptant 260 conseillers en technologie industrielle. Ces professionnels travaillent directement avec les clients pour alimenter l'innovation en R-D et faciliter la commercialisation de nouveaux produits et services, fournissant souvent aux PME le soutien institutionnel et commercial dont elles ont besoin pour prospérer.

Incidatifs fiscaux pour la R-D

Le programme d'encouragements fiscaux du gouvernement canadien incite les entreprises du globe à venir poursuivre leurs travaux de R-D au Canada. Ce régime est le plus généreux en vigueur dans les pays du G7.

- Grâce à lui, les entreprises sont autorisées à déduire les dépenses courantes et les dépenses en immobilisations qu'elles engagent dans la recherche scientifique et le développement expérimental, ce qui réduit leurs impôts sur les bénéfices exigibles pour l'année la plus courante. Elles peuvent aussi reporter ces dépenses indéfiniment afin d'alléger la charge fiscale des exercices futurs.
- Les entreprises obtiennent des crédits d'impôt à l'investissement équivalant à 20 ou à 35 % de leurs dépenses admissibles, sous forme de remboursement en espèces ou d'une réduction des impôts exigibles, voire les deux. Les crédits d'impôt inutilisés peuvent être reportés rétrospectivement jusqu'à concurrence de trois ans ou prospectivement jusqu'à concurrence de dix ans.

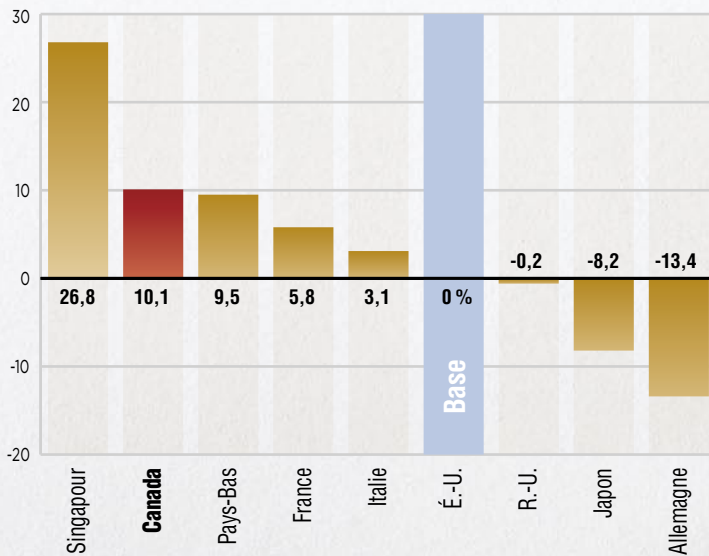
Avantage du Canada sur le plan des coûts de R-D

	Canada	États-Unis
1	Programme permanent	Programme temporaire qui est renouvelable périodiquement par une loi du Congrès
2	Les crédits d'impôt peuvent être remboursables	Les crédits d'impôt sont tous non remboursables
3	Les dépenses en R-D peuvent être reportées indéfiniment	Les dépenses doivent être déduites l'année où elles sont encourues ou capitalisées
4	Les coûts des salaires, des matériaux et des contrats, ainsi que les frais généraux et les coûts marginaux peuvent être admissibles	Seuls les coûts des salaires et des fournitures ainsi que 65 p. 100 des coûts des contrats sont admissibles
5	Les biens d'équipement pour la R-D peuvent être admissibles	Les biens d'équipement pour la R-D ne sont pas admissibles
6	Crédits d'impôt basés sur le volume	Crédits d'impôt différentiels
7	La recherche effectuée au Canada et financée par des non-résidents peut être admissible	La recherche financée par des non-résidents n'est pas admissible

Le Canada possède un avantage important sur la plupart des pays en ce qui a trait aux coûts de la R-D.

Recherche et développement biomédicale

Avantage/désavantage par rapport aux États-Unis (en pourcentage).
L'indice des coûts aux États-Unis sert de point de référence.



Source : *Choix concurrentiels : Le guide de KPMG sur les coûts des entreprises à l'échelle internationale*. Édition 2006.

En mars 2006, la firme KPMG publiait les résultats d'une vaste étude sur les coûts de revient des entreprises dans neuf pays, soit les États-Unis, le Canada, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Japon et Singapour.

Le Canada offre un avantage appréciable sur le plan des coûts de revient par rapport aux autres pays du G7, et se trouve au deuxième rang derrière Singapour dans le classement global. L'avantage au chapitre des coûts de la R-D par rapport à la plupart des pays—en se fondant sur la R-D biomédicale—a été considérable.

Selon cette étude, les quatre villes d'accueil les plus intéressantes sur le continent nord-américain sont Québec, Saskatoon, Montréal et Vancouver, toutes des villes canadiennes.

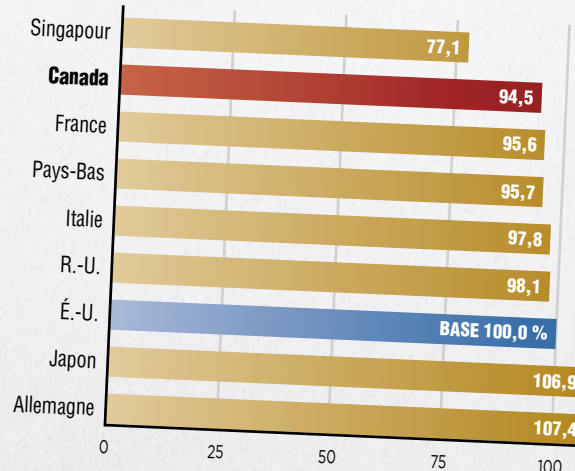
Le traitement fiscal très favorable que le gouvernement canadien accorde à la R-D constitue l'un des principaux avantages offerts par le Canada sur le plan financier.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le site www.choixconcurrentiels.com

Les coûts de revient des entreprises au Canada sont les plus bas parmi les pays du G7.

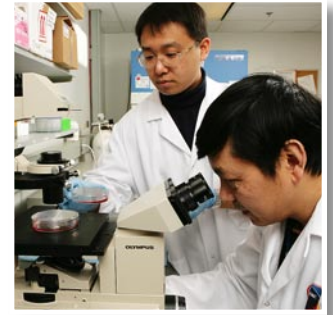
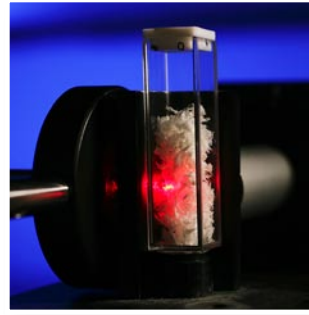
Comparaison des coûts annuels — Moyenne de 12 secteurs d'activité

Moyenne globale de 12 secteurs d'activité.*
Pourcentage par rapport aux États-Unis.



*Le total des coûts des entreprises comprend la somme des coûts sensibles à l'emplacement et des coûts qui ne le sont pas.
Source : *Choix concurrentiels : Le guide de KPMG sur les coûts des entreprises à l'échelle internationale*. Édition 2006.

Résultats - étude KPMG 2006

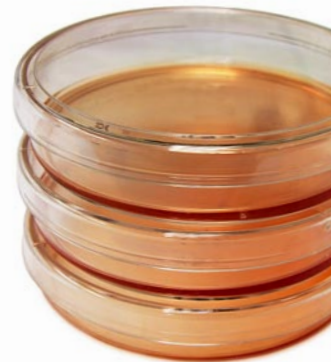


Le CNRC dynamise les grappes technologiques du Canada

Les grappes technologiques sont des concentrations importantes d'entreprises novatrices bâties autour d'un noyau d'installations de R-D. Elles sont devenues de puissants pôles d'attraction pour les entreprises du XXI^e siècle qui souhaitent établir des relations symbiotiques porteuses d'occasions de croissance.

Le Canada a établi plusieurs grappes technologiques dynamiques dans des villes comme Montréal, Ottawa, Toronto, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. D'autres sont en gestation au Canada atlantique et ailleurs au pays.

Depuis des décennies, le CNRC joue un rôle de premier plan dans le développement des grappes technologiques. Il continue de rassembler les intérêts scientifiques et technologiques, et les entrepreneurs dans des centres névralgiques avérés et potentiels partout au pays.



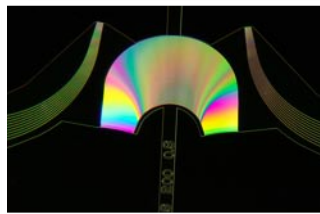
Deux exemples éloquents : les TI et la photonique à Ottawa

La photonique

La grappe d'Ottawa est considérée comme l'une des cinq plus importantes à l'échelle mondiale, et ce statut n'est pas le fruit du hasard. En 1980, le CNRC lançait une initiative dans la région de la capitale nationale baptisée « Consortium canadien sur l'optoélectronique de l'état solide ».

Ce consortium réunissait des entreprises locales, dont Nortel et JDS Uniphase, des laboratoires publics, dont le CNRC et le Centre de recherches sur les communications, ainsi que des universités de la région, en l'occurrence l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa.

Après avoir examiné le potentiel de croissance de la photonique, le consortium a établi des collaborations à long terme guidées par des objectifs précis. Grâce à sa clairvoyance, la grappe d'Ottawa est devenue un acteur incontournable dans le développement de cette technologie habilitante qui connaît un développement rapide.



Trente ans plus tard, le CNRC demeure un puissant agent d'innovation dans la région de la capitale nationale. De concert avec le secteur public et le milieu universitaire, le CNRC a construit une installation en photonique de calibre mondial qui fournit à ses clients des services de prototypage facilitant le passage de la recherche à la commercialisation.

L'essor des TI

XYZ RGB, une entreprise bien connue des studios de Hollywood née dans une des installations de partenariat industriel du CNRC, a récemment commencé à voler de ses propres ailes. Les percées remarquables réalisées par le CNRC dans le domaine du balayage laser en trois dimensions expliquent ce succès. La nouvelle technologie a rendu possibles les effets spéciaux saisissants intégrés à plusieurs superproductions hollywoodiennes, dont *King Kong* et *Le Seigneur des Anneaux : Le retour du Roi*.

Intéressé par un partenariat avec le CNRC? Communiquez avec nous!
Pour de plus amples informations, visitez le site Web du CNRC à www.nrc-cnrc.gc.ca
ou téléphonez au 1 (877) 672-2672 • Courriel : info@nrc-cnrc.gc.ca



Le Conseil national de recherches stimule l'innovation au sein des grandes grappes technologiques canadiennes



Les grappes technologiques du CNRC



Des lauréats du prix de Nobel ont parlé en termes élogieux du CNRC :
« ... une organisation de recherche nationale reconnue pour sa valeur. »
Sir Harold Kroto
Prix Nobel de chimie de 1996, se remémorant ses débuts au CNRC

Pour avoir accès à des chercheurs de premier plan et profiter d'occasions d'affaires des plus attrayantes, pensez au Canada.

Le CNRC, un partenaire efficace.

www.nrc-cnrc.gc.ca

